



MONTAMISÉ

64^{ème} Grand Prix Cycliste

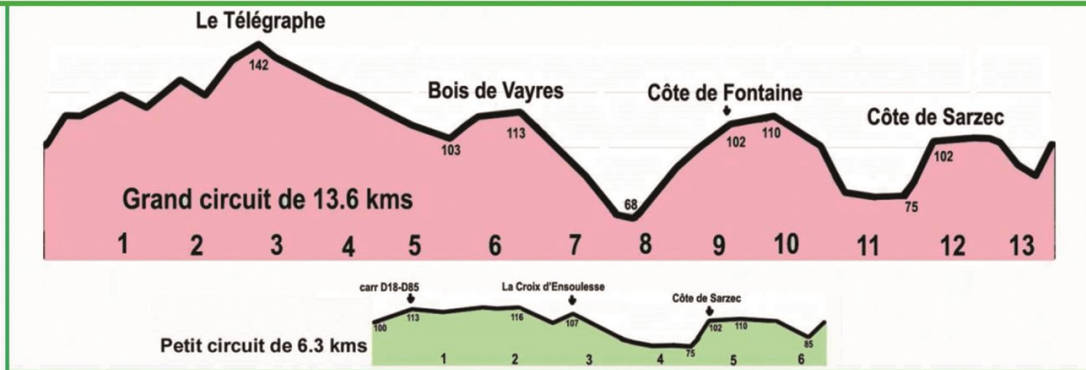
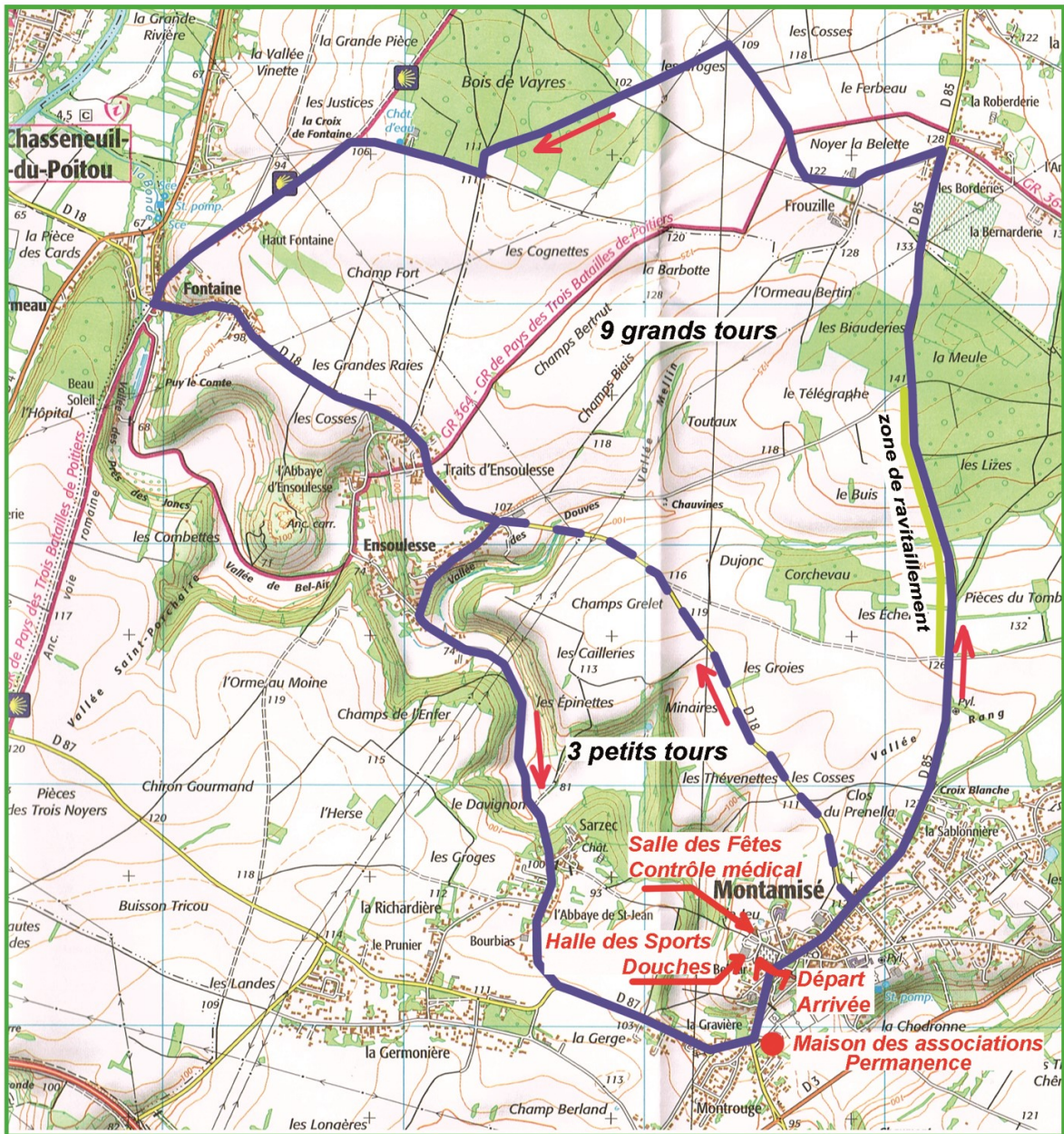
20 mai 2018



64^{ème} GRAND PRIX CYCLISTE de MONTAMISE

Dimanche 20 mai 2018

9 tours de 13.6 kms puis 3 tours de 6.4 kms



64 ème Grand Prix de Montamisé

20 mai 2018

Horaire de passage

	Kilométrage	passage à 40 km/h	passage à 43 km/h	
Départ	0.0	13 h 30	13 h 30	
La Roberderie	3.7	13 h 36	13 h 35	
Carr Chasseneuil	7.9	13 h 42	13h 41	
Côte de Fontaine	8.8	13 h 43	13 h 42	
1 ^{er} passage ligne arrivée	13.6	13 h 50	13 h 49	
La Roberderie	17.3	13 h 56	13 h 54	
Carr Chasseneuil	21.5	14 h 02	14 h 00	
Côte de Fontaine	MG	22.4	14 h 04	14 h 01
2 ^{ème} passage ligne arrivée	PC	27.2	14 h 11	14 h 08
La Roberderie	30.9	14 h 16	14 h 13	
Carr Chasseneuil	35.1	14 h 23	14 h 19	
Côte de Fontaine	MG	36.0	14 h 24	14 h 20
3 ^{ème} passage ligne arrivée	PC	40.8	14 h 31	14 h 27
La Roberderie	44.5	14 h 37	14 h 32	
Carr Chasseneuil	48.7	14 h 43	14 h 38	
Côte de Fontaine	MG	49.6	14 h 44	14 h 39
4 ^{ème} passage ligne arrivée	PC	54.4	14 h 52	14 h 46
La Roberderie	58.1	14 h 57	14 h 51	
Carr Chasseneuil	62.3	15 h 03	14 h 57	
Côte de Fontaine	MG	63.2	15 h 05	14 h 58
5 ^{ème} passage ligne arrivée	PC	68.0	15 h 12	15 h 05
La Roberderie	71.7	15 h 18	15 h 10	
Carr Chasseneuil	75.9	15 h 24	15 h 16	
Côte de Fontaine	MG	76.8	15 h 25	15 h 17
6 ^{ème} passage ligne arrivée	PC	81.6	15 h 32	15 h 24
La Roberderie	85.3	15 h 38	15 h 29	
Carr Chasseneuil	89.5	15 h 44	15 h 35	
Côte de Fontaine	MG	90.4	15 h 46	15 h 36
7 ^{ème} passage ligne arrivée	PC	95.2	15 h 53	15 h 43
La Roberderie	98.9	15h 58	15 h 48	
Carr Chasseneuil	103.1	16 h 05	15 h 54	
Côte de Fontaine	MG	104.0	16 h 06	15 h 55
8 ^{ème} passage ligne arrivée	PC	108.8	16 h 13	16 h 02
La Roberderie	112.5	16 h 19	16 h 07	
Carr Chasseneuil	116.7	16 h 25	16 h 13	
Côte de Fontaine	117.6	16 h 26	16 h 14	
9 ^{ème} passage ligne arrivée	122.4	16 h 34	16 h 21	
Début des petits tours				
La Croix d'Ensoulesse	125.2	16 h 38	16 h 25	
Sarzec	127.1	16 h 41	16 h 27	
10 ^{ème} passage ligne d'arrivée	128.8	16 h 43	16 h 30	
La Croix d'Ensoulesse	131.6	16 h 47	16 h 34	
Sarzec	133.5	16 h 50	16 h 36	
11 ^{ème} passage ligne d'arrivée	135.2	16 h 53	16 h 39	
La Croix d'Ensoulesse	138.0	16 h 57	16 h 43	
Sarzec	139.9	17 h 00	16 h 45	
Arrivée	141.6	17 h 02	16 h 48	

64^{ème} GRAND PRIX DE MONTAMISE

REGLEMENT de l'EPREUVE

- ART. 1°** Le Cycle Poitevin organise le dimanche 20 mai 2018, le 64^{ème} Grand Prix de MONTAMISE, épreuve de catégorie « Elite nationale 1.12.1 », placée sous les règlements de la F.F.C. en collaboration avec le CGCC de Montamisé.
- ART. 2** L'épreuve est ouverte à tous les coureurs pouvant s'engager sur des épreuves de catégorie 1.12.1
- ART. 3** **DOTATION: 2304 € de prix**
Classement : 1600/20 Points chauds : 152/3 Grimpeurs : 152/3
2^{ème} caté : 198/5 Equipe : 152/3 Combativité 50/1
Les **POINTS CHAUDS** seront disputés sur la ligne d'arrivée
(du 2^{ème} au 8^{ème} passage) **sur 3 coureurs, nbr de points : 5, 3 et 1**
Les **GRIMPEURS** seront disputés en haut de la côte de Fontaine
(du 2^{ème} au 8^{ème} passage) **sur 3 coureurs, nbr de points : 5, 3 et 1**
- ART. 4°** **PARCOURS** : 2 boucles : 9 tours de 13.6 kms puis 3 tours de 6.4 kms, soit une distance de 141.6 kms.
Départ réel au podium à 13 h 30- Voir plan de parcours
- ART. 5°** Les engagements se feront par internet. **M. LEGROS Emmanuel**, 1 bis rue Michelet - 86170 NEUVILLE de POITOU : tél. 06 10 83 20 09 sera chargé de leur gestion.
- ART. 6°** La **permanence** sera assurée le jour de l'épreuve de **9h30 à 11h**, pour la remise des dossards et plaques de cadre, à la Salle des Associations. Après l'épreuve, cette permanence se tiendra au même lieu.
- ART. 7°** La **réunion des Directeurs Sportifs**, pour les instructions particulières aura lieu à **12h**. Ils devront respecter le code de la route et l'ordre du tirage au sort dans la file des véhicules suiveurs.
- ART.8°** La signature de la feuille de départ se fera sur le car-podium de 12h30 à 13h15.
- ART.9** Deux dossards et une plaque de cadre seront remis par concurrents contre une **caution de 20 € par équipe**. Ils seront placés réglementairement et ne devront en aucun **cas être coupés ou pliés** pour une bonne visualisation de la PHOTO-FINISH.
- ART.10** **Les dossards et plaque de cadre seront rendus à l'arrivée contre la caution, laquelle ne sera pas reversée en cas de manque ou détérioration.**
- ART.11°** Chaque Directeur Sportif devra se munir d'un poste radio auprès du prestataire désigné par l'organisateur, sur le parking de la Maison des Associations.
- ART. 12** Le dépannage sera assuré par deux véhicules neutres à savoir deux voitures du CYCLE POITEVIN, une moto dépannage et par les voitures des directeurs sportifs. Il sera demandé aux huit premières équipes de fournir une paire de roue. Tout dépannage se fera sur le côté droit de la route.

- ART.13°** La **Zone de ravitaillement** est située 1.5 kms après le départ sur le RD 85. Les responsables de ce ravitaillement veilleront **SPECIALEMENT** à laisser leur emplacement **propre**.
- ART. 14°** **DELAIS D'ELIMINATION** : selon réglementation en vigueur, mais il peut-être modifié par décision du JURY des Commissaires.
- ART. 15°** En cas de **contrôle médical**, il s'effectuera à la Salle des Fêtes, son emplacement est signalé. Les numéros de dossards concernés et le lieu seront affichés sur le podium du juge à l'arrivée.
- ART. 16°** Les Gerbes et Trophées seront remis au PODIUM, à charge pour les D.S. de faire venir leur coureurs dans les délais **réglementaires**.
Devront être présents :
- les trois premiers coureurs classés,
 - le vainqueur des classements « Points chauds »
 - le meilleur « Grimpeur »,
 - le coureur désigné le plus combatif par le jury des commissaires
 - le premier « deuxième catégorie ».
 - les coureurs de l'équipe victorieuse.
- ART. 17°** Le Jury des Commissaires est désigné par la F.F.C. A charge pour lui de faire respecter ce règlement complété par les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.
- ART.18°** Le Cycle Poitevin et le Comité d'organisation du Prix de Montamisé ne sont pas tenus pour responsable en cas de VOL ou détériorations de tout genre.

Le Président du Comité de Gestion de la Course Cycliste de MONTAMISE



Jean-Marie BOUTIN

Jean-Marie BOUTIN : 06.88.68.01.72 ; jeanmarieboutin@orange.fr

Grand Prix Cycliste de MONTAMISE

64^{ème} édition

20 mai 2018

Organisation du Comité de Gestion de la Course Cycliste de MONTAMISE

Président du Club Organisateur, Le Cycle Poitevin : Jean-Marie BOUTIN

Président du jury des commissaires : Philippe Moreau

Commissaires auto : Michel Chavanel, Yannick Bigaud

Commissaires moto: Alain Trebouta, Olivier Uveteau

Juge à l'arrivée : Fabienne Dechereux

DPS assurée par l'association « ACTION SAUVETAGE »

Podium et liaisons radios : MDS

Véhicule ouvreur: MHV

Speaker: Jean-Louis Gauthier

Moto-info : Jean-Michel GROLLEAU

Responsable des signaleurs : Gérard LEBEAU

DOTATION de l'EPREUVE : 2304 €

Classement : grille 1600/20 : 325 € au premier

Grimpeurs : 152/3

Points chauds : 152/3

Equipes: 152/3

Seconde catégorie: 198/3

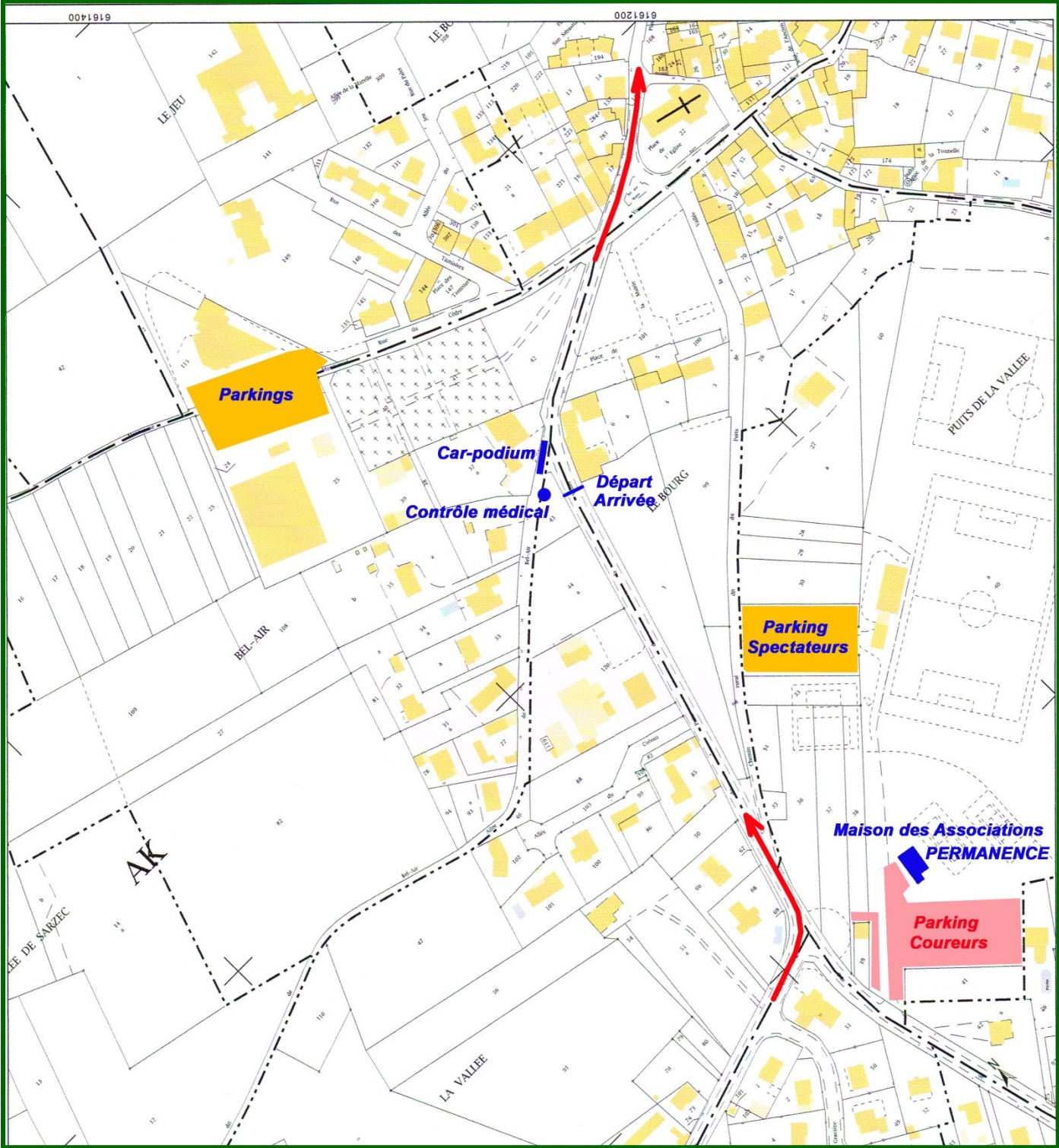
Combativité : 50/1

HEBERGEMENT :

1 CREPS de POITIERS à Vouneuil sous Biard, tel : 05.49.36.06.00

2 Hotel B and B : CHASSENEUIL DU POITOU ; tel : 08 92 78 80 81

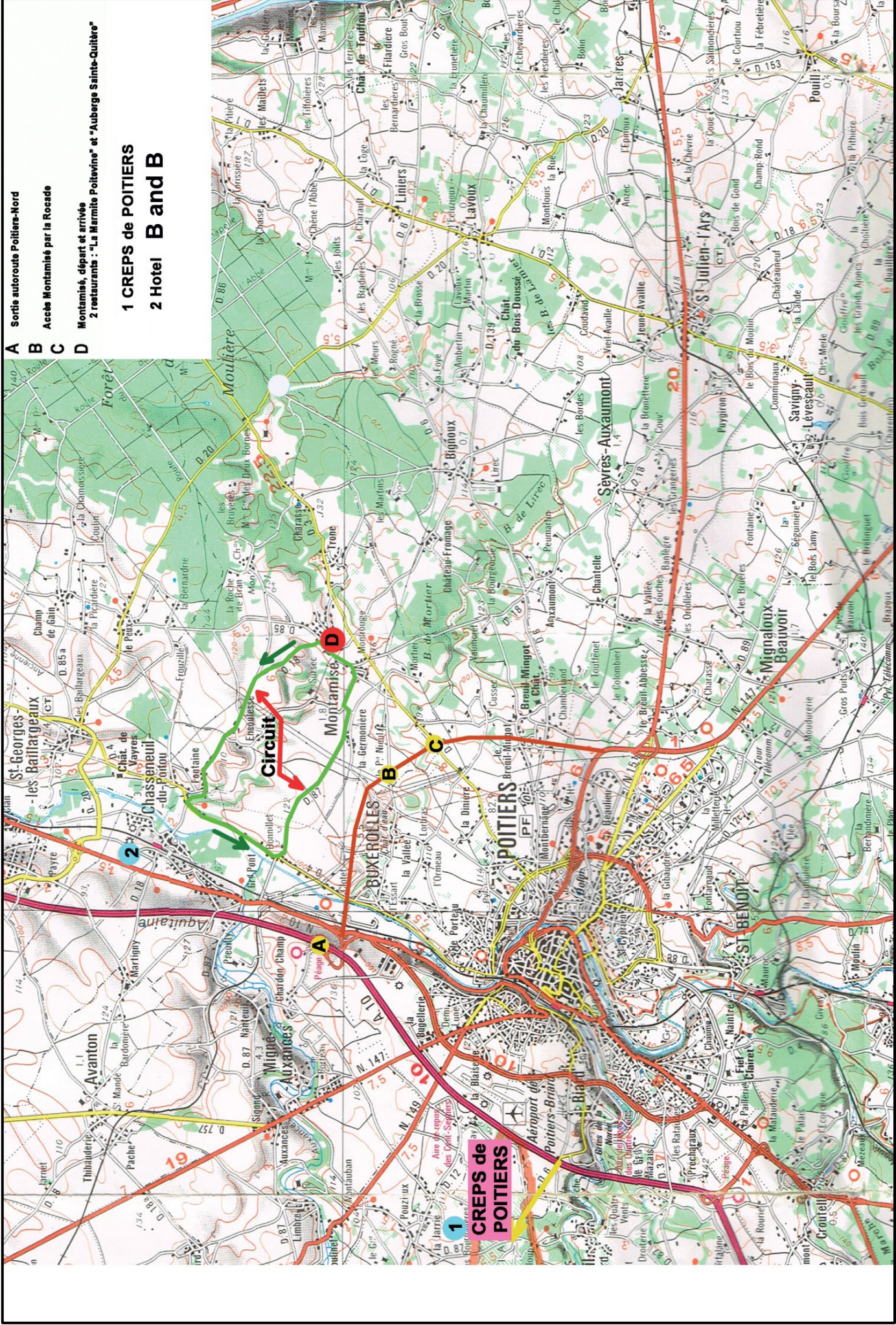
Plan du Centre de Montamisé



- A** Sortie autoroute Poitiers-Nord
- B** Accés Montamisé par la Rocade
- C**
- D**

Montamisé, départ et arrivée
 2 restaurants : "La Marmite Poitevine" et "Auberge Sainte-Quitère"

- 1** CREPS de POITIERS
- 2** Hotel B and B



1 CREPS de POITIERS

2 Hotel B and B

Circuit

D

B

C

A